

Paris, le 22 mars 2023

AVIS INTERNET AUX PORTEURS DU FONDS IRISEA SANTE

Nous informons les porteurs de parts du FCP « IRISEA SANTE », que la modification suivante va être apportée à la documentation juridique du Fonds :

- Les ressources disponibles ne permettent plus de réaliser une contribution à la réduction de l'Empreinte carbone.

La date d'entrée en vigueur de cette modification sera le 28 mars 2023.

Les autres caractéristiques du Fonds demeurent inchangées.

La documentation juridique (prospectus) du fonds décrivant l'ensemble de ses caractéristiques est disponible auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site www.im.natixis.com.

Elle peut vous être adressée dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

Natixis Investment Managers International
« Service Clients »
43, avenue Pierre Mendès-France
75013 PARIS
ou de ClientServicingAM@natixis.com
